



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 1^{er} novembre 2016 — N° 202

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Auger (Champlain) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gérard Bruneau, maire de Saint-Maurice.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter Mme Catherine Gauthier pour ses résultats académiques à l'École du Barreau du Québec.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 115^e anniversaire de l'entreprise Ed Brunet et associés Canada inc.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de la Légion royale canadienne, Filiale 266, Pierre-Boucher de Boucherville.

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à visiter Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres.

M. Marceau (Rousseau) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire des Services à la communauté du Rousseau inc.

1^{er} novembre 2016

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la session du programme Jeunes parlementaires francophones.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'entreprise Amis de la Vallée-du-Richelieu inc.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner la contribution de sœur Monique Picard à la lutte contre l'itinérance.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de la Société d'histoire et de généalogie du Plateau-Mont-Royal.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner 35^e anniversaire de l'organisme Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants.

À 13 h 54, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

1^{er} novembre 2016

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 119 Loi visant à favoriser la résolution de différends en lien avec une entente intermunicipale relative à des services de police

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 119.

Dépôts de documents

Mme Thériault, vice-première ministre et ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

La stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021.

(Dépôt n° 2692-20161101)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 juin 2016 par M. Caire (La Peltrie) concernant l'accessibilité à la voie supplémentaire prévue dans le cadre des travaux d'agrandissement de l'autoroute Laurentienne, à Québec;

(Dépôt n° 2693-20161101)

1^{er} novembre 2016

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 septembre 2016 par M. Matte (Portneuf) concernant les soins de santé dans Portneuf;
(Dépôt n° 2694-20161101)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 22 septembre 2016 par M. Khadir (Mercier) concernant un moratoire sur le déploiement du projet d'optimisation des laboratoires de biologie médicale du Québec (OPTILAB);
(Dépôt n° 2695-20161101)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 septembre 2016 par M. Villeneuve (Berthier), au nom de Mme Hivon (Joliette), concernant le consentement au don d'organes et de tissus;
(Dépôt n° 2696-20161101)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 27 septembre 2016 par M. Auger (Champlain) concernant une révision du programme de prothèses mammaires externes;
(Dépôt n° 2697-20161101)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 octobre 2016 par M. Jolin-Barrette (Borduas) concernant l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 116 et du Chemin Authier à Mont-Saint-Hilaire;
(Dépôt n° 2698-20161101)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 octobre 2016 par M. Traversy (Terrebonne) concernant un cours obligatoire en réanimation cardio-respiratoire et la façon d'utiliser un défibrillateur externe automatisé dans les écoles secondaires;
(Dépôt n° 2699-20161101)

La réponse à la question écrite n° 192 concernant la contribution monétaire demandée aux journaux en vertu du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 septembre 2016 par M. Lemay (Masson);
(Dépôt n° 2700-20161101)

1^{er} novembre 2016

La réponse à la question écrite n° 198 concernant les actions entreprises et les moyens affectés par le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 ainsi que du Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 octobre 2016 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).

(Dépôt n° 2701-20161101)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 1^{er} novembre 2016, que lui a adressée M. Jean-François Lisée, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Guy Leclair, député de Beauharnois, de M. Sylvain Roy, député de Bonaventure, et de M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, et de la nomination de Mme Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, à la fonction de membre suppléante du Bureau de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 2702-20161101)

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, propose que ces modifications à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

Puis, M. le président dépose :

Une lettre, en date du 1^{er} novembre 2016, que lui a adressée M. Maka Kotto, député de Bourget, l'informant de sa démission à titre de vice-président de la Commission de la culture et de l'éducation;

(Dépôt n° 2703-20161101)

Une lettre, en date du 1^{er} novembre 2016, que lui a adressée Mme Agnès Maltais, députée de Taschereau, l'informant de sa démission à titre de vice-présidente de la Commission des institutions;

(Dépôt n° 2704-20161101)

1^{er} novembre 2016

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Roy (Montarville) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 2 novembre 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2705-20161101)

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 13 septembre 2016, a procédé à l'examen des activités, des orientations et de la gestion administrative de la Société d'habitation du Québec. Le rapport contient des observations et des conclusions.

(Dépôt n° 2706-20161101)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 22, 23, 24, 28 et 29 novembre 2016 à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine;

1^{er} novembre 2016

QU'à cette fin, la Commission entend les organismes suivants :

Commissaire au développement durable
Centre québécois pour le droit de l'environnement
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec
Comité sur le droit de l'environnement du Barreau du Québec
Conseil patronal de l'environnement du Québec
Équiterre
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Fondation David Suzuki
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement
Réseau environnement
Union des municipalités du Québec
Union des producteurs agricoles
Conseil du patronat
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
Association minière du Québec
Conseil de l'industrie forestière du Québec
Ambassade de la nation crie
Écotech
Nature Québec
Association québécoise pour l'évaluation d'impacts
Hydro-Québec
Association d'exploration minière du Québec
Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement
Gaz Métro
Union des consommateurs
Canards Illimités
Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
Regroupement vigilance hydrocarbure Québec

1^{er} novembre 2016

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant la protection des sources et du travail journalistique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant la protection des sources journalistiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

1^{er} novembre 2016

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Traversy (Terrebonne), présente une motion concernant l'encadrement de l'hébergement touristique sur les plates-formes de location de logements; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE La Commission de la culture et de l'éducation, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 114, Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le 8 novembre 2016;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Musée de la civilisation
Musée national des beaux-arts du Québec
Musée d'art contemporain de Montréal
Société des musées du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de la Culture et des Communications soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

1^{er} novembre 2016

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 105, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance publique afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission;

1^{er} novembre 2016

- la Commission des institutions se réunira en séance publique afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

À 15 h 06, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 12.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 2 novembre 2016, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Roy (Montarville).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse les lacunes importantes du Québec en matière d'intégration, de francisation et d'employabilité des immigrants;

QU'elle demande au gouvernement de réduire à 40 000 les seuils annuels d'immigration, d'accentuer les efforts consacrés à l'intégration et à la francisation des immigrants et de mettre en place des cours obligatoires de francisation pour les nouveaux arrivants.

1^{er} novembre 2016

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, il informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 4 novembre 2016 entre Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, portant sur « Le réseau électrique métropolitain (REM) et son impact global sur le développement et le financement des transports collectifs au Québec », est reportée au mardi 8 novembre 2016, de 8 h 30 à 10 h 30.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, M. Khadir (Mercier) retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

1^{er} novembre 2016

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 2 novembre 2016, 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 16 h 44, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 2 novembre 2016, 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON